

L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE DES ÉLECTRO-MÉNAGERS



Le choix et l'utilisation judicieux des appareils électriques sont déterminants pour maîtriser notre consommation d'électricité.

En plus de l'énergie consommée pendant leur phase d'utilisation, ces appareils demandent beaucoup de matières premières et d'énergie (de l'ordre de 1000 kWh pour un gros électro) lors de leur production. Aussi, lorsque l'on remplace un appareil il faut veiller à ce que le nouveau soit nettement plus économe en énergie pour amortir sa production.

Quand vient le moment d'acheter un nouvel appareil une étiquette énergie nous aide à repérer ceux qui consomment moins.



Cette étiquette a été introduite en 1992 par la Commission européenne. Elle classe les appareils en fonction de leur efficacité énergétique sur une échelle de lettres et de couleur, la classe A (vert) étant la meilleure et la classe G (rouge) la pire.

Elle reste d'application pour les sèche-linge, fours, ampoules électriques et appareils de conditionnement d'air.

Depuis décembre 2011 une nouvelle étiquette est en vigueur pour les appareils de froid, les appareils de stockage du vin, les lave-linge, les lave-vaisselle et les téléviseurs.

Les classes vont désormais de A+++ (vert, le plus efficace) à D (rouge, le moins efficace). Pour les réfrigérateurs à absorption l'échelle va de A+++ à G.



L'étiquette reprend également la consommation électrique en kWh/an et la consommation d'eau en litres par an pour les appareils de lavage. Des pictogrammes indiquent le niveau de bruit en décibels (dB) et d'autres informations propres à chaque type d'appareil comme le volume utile pour les appareils de froid, le nombre de couverts pour les lave-vaisselle ou le kg de linge pour les lave-linge et les sèche-linge, ...

Réfrigérateurs et congélateurs

Les appareils de froid fonctionnent habituellement toute l'année et consomment de ce fait beaucoup d'électricité.

La consommation dépend :

- de la taille de l'appareil ;
- du type et des fonctions de l'appareil (volume de congélation, dégivrage automatique ou non, compartiment 0-3°C, ventilation,...);
- de l'efficacité énergétique ;
- des conditions de placement et d'utilisation de l'appareil.

Il ne suffit pas d'acheter un appareil bien classé, il faut également choisir un appareil qui correspond à nos besoins. Un réfrigérateur A++ de 300 litres consommera logiquement plus et sera plus cher à l'achat qu'un appareil A++ de 150 litres.

Depuis juillet 2010, les réfrigérateurs et congélateurs en-dessous de la classe B ne sont plus autorisés à la production : il n'y a plus que des appareils de classe A, A+, A++ et même A+++ en vente, la classe A est donc désormais ... la plus économe !

Il y a une différence de 20% entre les classes: un réfrigérateur A++ consomme environ 40% de moins qu'un appareil semblable (en volume et capacité de congélation) de classe A.

La classe énergétique est déterminée en fonction de l'indice d'efficacité énergétique qui tient compte de la consommation d'énergie annuelle, du volume et de la température la plus basse des différents compartiments.

Cet indice prend également en considération d'autres facteurs tels que le type d'installation (appareil intégré ou non) et la présence d'un système sans givre.

Des pictogrammes indiquent les performances et les caractéristiques choisies:



- capacité en litres de tous les compartiments de stockage
- la capacité en litres du compartiment congélation
- le niveau de bruit en décibels



écoconso du conseil à l'action

98 Rue Nanon, 5000 Namur

www.ecoconso.be | 081/730.730

Fiche N°97

Lave-linge

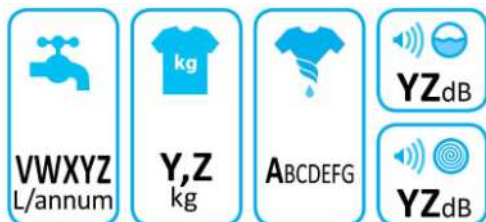
80 à 95% de la consommation d'énergie d'un lave-linge est utilisée pour le chauffage de l'eau. La température de lavage du linge est donc déterminante pour économiser l'énergie et il faut éviter autant que possible les cycles à 60°C et 90°C et laver le plus souvent à 30 ou 40°C, voire à froid quand cela s'y prête.

Si habituellement, votre linge est séché dans un sèche-linge, la vitesse d'essorage est une donnée importante lors de l'achat du lave-linge : mieux vaut retirer l'eau du linge en faisant tourner plus vite le tambour (par exemple 1400 tr/min pour du coton) qu'en faisant fonctionner plus longtemps le séchoir.

Il y a une différence de 10% entre les classes: un lave-linge A++ consomme environ 20% de moins qu'un appareil semblable de classe A.

Dans l'ancienne étiquette il y avait 3 lettres pour les lave-linge (par exemple AAA) : une pour la classe énergétique, une pour l'efficacité de lavage et la dernière pour l'efficacité d'essorage. Dans la nouvelle réglementation, toutes les machines de plus de 3kg de linge de capacité doivent appartenir à la classe d'efficacité de lavage A et cela n'est plus précisé sur l'étiquette.

Des pictogrammes indiquent les performances et les caractéristiques choisies:



- la consommation d'eau en litres/an
- la capacité en kg de linge
- la classe d'efficacité d'essorage
- le niveau de bruit pendant le lavage et l'essorage

Les consommations d'énergie et d'eau annuelles ainsi que la classe d'efficacité d'essorage indiquées sur l'étiquette sont calculées en fonction des paramètres suivants, sur base de 220 cycles/an :

- programme coton 60 °C à pleine charge ou en demi-charge
- programme coton 40 °C en demi-charge
- "mode laissé sur marche" et "mode arrêt"

Lave-vaisselle

L'essentiel de la consommation électrique est due au chauffage de l'eau et, selon l'appareil, au séchage.

Utilisez le plus souvent possible le mode ECO, même s'il est plus long, c'est une économie d'énergie et d'eau.

Il y a une différence de 10% entre les classes : un lave-vaisselle A++ consomme environ 20% de moins qu'un appareil semblable de classe A.

Des pictogrammes indiquent les performances et les caractéristiques choisies :



- la consommation d'eau en litres/an
- la classe d'efficacité de séchage
- la capacité en nombre de couverts
- le niveau de bruit

La classe d'efficacité énergétique est déterminée en fonction de:

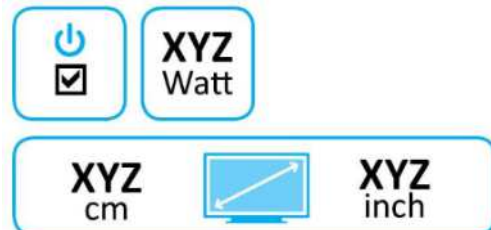
- la consommation d'énergie annuelle de 280 cycles de lavage standard lorsque le chargement est effectué avec le nombre de couverts indiqué
- la puissance et la durée du "mode laissé sur marche"
- la puissance et la durée du "mode arrêt"

Télévisions

C'est une nouveauté : depuis fin 2011 les télévisions portent obligatoirement leur étiquette énergie.

La consommation des TV dépend de leur technologie (par ordre croissant : LCD à LED, LCD à tubes et plasma) et de leur taille.

Des pictogrammes indiquent les performances et les caractéristiques choisies:



- la présence d'un mode "arrêt"
- la puissance absorbée en fonctionnement
- la diagonale de l'écran en pouces et en cm (1 pouce = 2,54cm)

PLUS D'INFORMATIONS

- <http://www.energivores.be>
- <http://www.topten.be>
- <http://come-on-labels.eu>
- <http://www.newenergylabel.com>